



Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 15 décembre 2009

COMPTE-RENDU

Etaients présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-Président : Michel Lefevre

Conseiller municipal de l'opposition : Danièle Legué, remplaçant Sylvain Lobbe, conseiller titulaire.

Collège des associations

Stéphane Masson pour l'ACAPV, Nicolas Etiévant pour le CLAP53, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Marie-Madeleine Hooge pour le RESP, Agnès Savignac pour Versailles environnement et initiative

Collège des habitants

Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Isabelle Lallemand, Jean-Paul Neveux, Caroline Prouff

Personnalités désignées

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Janine Meurin, Francis Naudin

Absents excusés :

David Crépy, Xavier Bloch pour l'ALEPP, André Montialoux, Simone Prost, Raphaël Benda, Bernard Jacob, Jehan-Philippe Leroy, Dominique Walgraeve, Bernadette Perrutel, Tanguy de La Laurencie

Absents :

Melissa Bellier, Julie Axisa, Christian Rey-Renaux, Marie-Odile Bonnafond représentant SOS Victimes 78, François Ugolini pour Fontaine de Gaïa

Invité : l'Echo des Nouettes, représenté par Marie-Jo Jacquey

Katy Vanstaevel, Directrice de la Maison de Quartier est présente.

Ordre du jour :

1. Problématique sociale de l'isolement des personnes âgées
2. Présentation de la Maison de Quartier de Porchefontaine
3. Compte-rendu du conseil du 17 septembre
4. Permanences
5. Questions diverses

1. Problématique sociale de l'isolement des personnes âgées

Martine Schmit présente les intervenants de ce soir : Madame Corinne Bébin, maire adjoint chargée des affaires sociales, et Madame Hamelin de la direction des personnes âgées.

Elle précise que ce sujet est particulièrement d'actualité en cette période de fêtes et d'hiver, tout comme lors de la période des vacances d'été.

Si les personnes isolées n'ont pas d'âge en particulier, elle rappelle qu'une proportion importante se remarque parmi les personnes les plus âgées. Pour elles, la Ville offre un certain nombre de services adaptés qu'elle a souhaité voir présentés lors de ce conseil.

a) Etat des lieux

Recensement de 1999 (les chiffres de 2006 ne sont pas encore disponibles).

Population Versaillaise : 85 900 habitants, population de Porchefontaine : 8 250 habitants, soit 9,62% résidant sur 11,14% du territoire versaillais. Le tiers des ménages est composé d'une personne.

Le rapport d'activité 2007 de Versailles Grand Parc fournit les chiffres actualisés suivants : 89 490 habitants dont 9 000 à Porchefontaine.

Situation des personnes âgées à Porchefontaine :

- peu de personnes de plus de 60 ans sont inscrites à la Maison de Quartier.
- 23 personnes (dont 1 homme) sont suivies par le Service Qualité de Vie.
- la part des aides octroyées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est notablement supérieure à celle des autres quartiers. Elles concernent principalement les cartes de transport.

Aujourd'hui on considère que la population versaillaise compte environ 8 000 personnes âgées de plus de 70 ans, dont 1 000 en maisons de retraite et un millier suivi par les services municipaux. Sur les 6 000 personnes restantes, beaucoup sont totalement autonomes et en bonne santé mais peuvent avoir besoin d'une assistance dans un avenir proche.

b) Les missions du service d'action sociale : Madame Bébin

En 2008, l'équipe de François de Mazières a été frappée par le nombre de personnes âgées en sur-représentation à Versailles par rapport à la moyenne nationale : on fête au moins 1 centenaire par mois, la doyenne de la ville a 107 ans. Face à cette situation, les services municipaux sont actifs et performants.

Madame Bébin souhaite cependant que leur action auprès des personnes âgées soit mieux connue. Elle constate que sur les 8 quartiers de la ville, qui présentent chacun une typologie démographique très différente, certains quartiers sollicitent plus la ville que d'autres.

Les missions du service d'action sociale sont doubles :

- repérer l'isolement des personnes âgées,
- accompagner les personnes âgées isolées.

Trois actions sont proposées par le service d'action sociale dans le cadre d'interventions au domicile des personnes âgées :

1. le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
2. le service maintien à domicile
3. le service qualité de vie

Le service agit avec un réseau partenarial actif :

1. les maisons de quartier,
2. les associations
3. la coordination gérontologique du Département.

1. Le SSIAD

Sa mission est d'assurer, sur prescription médicale, à domicile ou dans des établissements non médicalisés, des prestations de soins de base dispensés par des aides-soignantes et des infirmières

Il a une capacité de 135 places pour 127 personnes âgées de plus de 60 ans et 8 personnes handicapées. C'est le service le plus important des 24 SSIAD des Yvelines, dont la grande majorité a une capacité de 30 à 40 places.

2. Le service de « Maintien à domicile »

Il assume trois missions :

- Portage de repas : un prestataire extérieur prépare les repas et les livre au domicile des 206 abonnés. Outre leur mission première, les livreurs ont un rôle d'alerte puisqu'ils signalent au service toute difficulté apparente (personne n'ouvrant pas la porte, personne en difficulté...)
- Portage de livres
- Téléassistance : mis en place en partenariat avec le Conseil Général, la téléassistance a un rôle sécurisant puisque la plate-forme d'appels peut déclencher immédiatement les secours ou offrir une écoute aux personnes isolées. 536 abonnés y font appel. La facturation est liée au quotient familial.

3. Le service « Qualité de Vie » et accompagnement de l'isolement des personnes âgées

Ce service propose :

- des animations collectives : sorties, goûters (35 personnes par mois),
- des accompagnements collectifs aux animations de la ville,
- des visites individuelles à domicile ou des promenades (56 personnes par mois),
- une écoute personnalisée et un soutien psychologique aux personnes âgées et à leurs familles.

Innovation 2008 : les chiens d'accompagnement social

Innovation 2009 : service d'accompagnement individuel en voiture pour les rendez-vous médicaux non pris en charge par la CPAM, pour le marché ou la banque.

Nombre de personnes âgées suivies : 210

Le service d'action sociale constate des situations combinant diverses problématiques (absence de la famille, difficultés motrices, dépression, confusions mentales, carences sanitaires, pathologies, environnement parfois dégradé ou indigne, grabatisation).

En 2008, 1079 personnes âgées de plus de 60 ans (majoritairement de plus de 80 ans) recevaient une prestation de la ville, soit 1 personne suivie par les services municipaux sur 10 habitants.

Un livret spécialisé Seniors est publié par la Mairie de Versailles.

c) Le réseau partenarial

1. Les maisons de quartier

Des activités associatives ou municipales spécifiques aux seniors sont proposées par les maisons de quartier :

- activités sportives hebdomadaires : randonnées, natation, aquagym, yoga, gymnastique, prévention des chutes, sophrologie...
- ateliers informatiques,
- ateliers mémoire,
- séjours : séjour annuel en maison familiale, séjours thématiques ou mini-séjours,
- repas mensuels,
- activités tous publics.

Les structures de proximité que sont les maisons de quartier jouent un rôle déterminant dans la centralisation des informations sur le public senior les fréquentant.

2. Les associations

Versailles Portage, les petits Frères des Pauvres, la Société Saint-Vincent de Paul, les associations du logement intergénérationnel, de l'adaptation du logement, de service à la personne... travaillent en partenariat avec le service Qualité de Vie de la Ville.

3. Le département des Yvelines

Un référent unique : la Coordination gérontologique : le COGITEY

Centre local d'information et de coordination destiné aux plus de 60 ans, ce service informe sur les aides et les droits, constitue une structure référente pour les demandes d'aide personnalisée à l'autonomie, évalue les besoins des personnes au domicile, organise et coordonne les actions de soutien à domicile, en effectue le suivi, prépare une entrée en établissement spécialisé. Le COGITEY participe également à des actions de lutte contre l'isolement avec la structure Yvelines Etudiants Seniors.

d) Réponses aux questions

Accueil en établissement

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte :

- l'allongement de la durée de vie,
- l'augmentation des soins et de la technicité de ces soins,
- le coût d'une place en établissement médicalisé.

La Mairie travaille à favoriser autant que possible le maintien à domicile. La ville dispose de 5 établissements d'accueil pour personnes âgées avec une qualité d'accueil exceptionnelle (1000 personnes prises âgées) et de 4 résidences service privées.

Situation des SDF à Versailles

C'est l'Etat qui a pour mission de prendre en charge cette population. La Mairie, de son côté, a deux objectifs :

- prévenir les accidents de la vie : chômage, divorce, maladies,
- engager un accompagnement psychologique et voir avec le secteur sanitaire le suivi à engager.

Les SDF à Versailles sont bien identifiés et suivis. Ils sont régulièrement visités par les services sociaux notamment avec la mise en place de maraudes, 6 jours sur 7. Le mercredi et le samedi pendant l'hiver étant réservé à une maraude médicalisée qui vient doubler la maraude de la ville effectuée par le Service d'Hygiène.

La veille de proximité

La mise en place d'une veille de proximité en direction des personnes âgées doit :

- s'appuyer sur les ressources offertes par la Mairie et ses partenaires,
- prendre en compte les enjeux que constituent la circulation de l'information et la coordination des actions,
- se structurer autour de référents identifiés au sein des conseils de quartier, des maisons de quartiers et de services centralisés.

La municipalité souhaite identifier des personnes pour lesquelles une attention particulière doit être mise en place :

- personnes présentant des signes de la maladie d'Alzheimer : Madame Bébin cite l'exemple d'une cliente habituée d'une boulangerie qui vient acheter un jour son pain dans une tenue inhabituelle,
- personnes relativement autonomes qui ont un besoin culturel (à Porchefontaine, 2/3 des habitants ont fait des études jusqu'au baccalauréat) : le portage de livres ou la bibliothèque sonore sont des réponses adaptées,
- personnes souffrant d'un environnement inadapté : la mairie peut aider à engager des actions d'aménagement de logement, de diagnostic, d'aides financières.

Madame Bébin propose au Conseil de quartier de participer à cette veille auprès de la population âgée du quartier, et d'utiliser éventuellement les ressources de la maison de quartier et des associations.

Michel Lefevre souhaite que chaque habitant soit informé par un dossier proposé dans le journal municipal. Il propose également que les professionnels de santé et les commerçants du quartier qui voient régulièrement les habitants qui pourraient être concernés soient sensibilisés à ce sujet.

Martine Schmit souhaite que chaque membre du conseil de quartier soit vigilant et attentif et joue là aussi son rôle de relais d'information. Les informations recueillies par les membres du conseil seront transmises à la Maison de Quartier, avec copie ou information immédiate de la présidente et/ou du vice-président du conseil. La Maison de quartier assurera le relais d'information, validé le cas échéant, aux services.

Des membres du conseil suggèrent que L'Echo des Nouettes soit également être un relais d'information de même que les gardiens d'immeubles.

2. Présentation de la Maison de Quartier de Porchefontaine

par Katy Vanstaevel, Directrice de la Maison de Quartier

La maison de quartier a une mission d'animation globale. Sa fonction de base est de proposer des activités et des services à travers un projet de territoire de proximité co-construit avec les habitants, les partenaires et les usagers. C'est une structure qui dispose d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Yvelines.

La construction du projet de territoire de la maison de quartier est au cœur d'un triptyque :

- élus,
- partenaires et techniciens de la Ville,
- habitants, usagers et associations.

a) Missions données par la Caisse d'Allocations Familiales

1. La Maison de Quartier, équipement à vocation sociale globale :

- s'adresse à l'ensemble de la population du territoire donné,
- porte une attention particulière aux familles et aux personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles,

- prend en compte l'ensemble des aspirations des habitants.
La nature des activités et des services proposés traduisent la finalité sociale du centre.
- 2. La Maison de Quartier, équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle :
 - offre des services et des activités destinés aux familles,
 - favorise des échanges et des actions de solidarités intergénérationnelles,
 - met en place des actions destinées aux jeunes adaptées à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres.
- 3. La Maison de Quartier, lieu d'animation de la vie sociale :
 - suscite la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale,
 - est un lieu de promotion de la vie associative.
- 4. La Maison de Quartier, lieu d'interventions sociales concertées et novatrices :
 - prend l'initiative d'une action sociale concertée,
 - est un lieu de concertation des partenaires (dont les associations) qui permet de mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités des populations et des ressources locales.

b) La maison de quartier de Porchefontaine

Sur une surface de 2 060 m², la maison de quartier possède 8 salles d'activités. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h ainsi que le samedi matin, mais offre aussi une ouverture plus grande compte tenu des activités.

Son personnel comprend 1 directrice, 3 administratifs, 3 animateurs et 3 agents d'entretien qui forment une équipe assez réduite mais fortement sollicitée.

Elle accueille 34 ateliers pour :

- 408 familles en 2008-2009 et 378 en 2009-2010,
- 663 personnes inscrites en 2008-2009 et 985 en 2009-2010,
- la maison de quartier touche environ 1 ménage sur 10.
- les plus de 60 ans représentent 13 % des inscrits pour des activités plus ouvertes avec un mode d'inscription différent.

Katy Vanstaevel constate un rajeunissement de la population. Certains ateliers sont obligés de fermer compte tenu de l'évolution du quartier.

Outre les professeurs et animateurs d'ateliers, la Maison de quartier compte :

- des bénévoles (8 en 2008, 15 en 2009) : accompagnement à la scolarité...
- 40 associations.

Plus de 57 000 passages ont été enregistrés en 2008 et 2009 (fréquentation des ateliers, des manifestations...)

Activités des aînés :

- . arts graphiques
- . jeux de cartes
- . atelier mémoire
- . tennis de table
- . thé dansant (environ 45 hommes, 45 femmes) 36 thés dansants par an et environ 70 à 80 personnes.
- . mercredis de Porchefontaine : projet intergénérationnel
- Temps forts des aînés à Porchefontaine
- . Printemps des aînés en mars
- . Pique Nique des aînés en juillet à la fontaine des Nouettes
- . Repas du Maire (novembre/décembre)
- . Rencontre de Ping Pong (pendant les vacances)

La maison de quartier est un équipement de proximité et une cellule de veille qui cherche à accompagner la transformation sociale du quartier.

A l'issue de l'exposé, il est suggéré de mettre en place un affichage des événements sur le mur de la maison de quartier.

3. Compte-rendu du conseil du 17 septembre

Marie-Madeleine Hooge souhaite que soit mentionnée l'information selon laquelle le bruit de la voie ferrée est différent lorsqu'il y a 2 voies ou 6 voies.

Le sujet de la coupe des arbres le long des voies reste une des préoccupations du Conseil.

Martine Schmit annonce que la boîte aux lettres dont l'installation en haut de la rue du Pont Colbert a été demandée, sera prochainement posée à côté de la cabine téléphonique. Elle précise également qu'un accord oral de la SNCF a été obtenu pour l'éclairage du passage-piétons à la sortie de la gare.

4. Permanences

Afin de répondre au souhait émis lors de la précédente réunion, Michel Lefèvre a pris contact avec « Les nouvelles de Versailles » pour prévenir des dates de permanence. La signalétique également souhaitée a été mise en place à la Maison de quartier, plus visible encore lors de la dernière permanence.

Le Conseil s'interroge sur la mise en place d'un panneau sur la place du marché qui signalerait la permanence quelques jours auparavant (toujours le même panneau avec précision du 2^{ème} samedi matin) ou même, aux beaux jours, de tenir la permanence sur la place du marché.

Rappel : le but de la permanence est de recueillir les avis, suggestions, demandes diverses des habitants qui sont ensuite transmises aux services municipaux.

Trois permanences sur le premier trimestre 2009-2010 ont été tenues : peu de visiteurs.

Prochaines permanences

Samedi 9 janvier : Laure Dispan de Floran et Francis Naudin, Martine Schmit

Samedi 13 février.

5. Questions diverses

Stéphane Masson, arrêtant son activité commerciale, remercie le Conseil de l'accueil qui lui a été réservé. N'étant plus commerçant, il a demandé au président de l'association des commerçants, Marc Bessis, et au secrétaire, Stéphane Chambris, de le remplacer au conseil.

Martine Schmit rend hommage à Michèle Lecouvey, fondatrice de l'association du Réseau d'Echanges des Savoirs de Porchefontaine (RESP) décédée le vendredi 11 décembre et passe la parole à Marie-Madeleine Hooge qui retrace brièvement l'histoire du RESP et le rôle de Michèle Lecouvey.

Prochains conseils

Mardi 26 janvier 2010

Mardi 9 mars 2010.